



QUALITE DE L'AIR EN AUVERGNE-RHONE-ALPES

La tendance à l'amélioration générale de la qualité de l'air dans la région se confirme. Mieux, pour la première fois en 2017 les valeurs réglementaires européennes pour les poussières sont respectées sur toutes les stations de mesure du territoire régional. Pour autant, la région demeure inscrite à l'agenda du contentieux engagé par la commission européenne à l'encontre de la France car des efforts restent à fournir pour atteindre les standards européens sur d'autres polluants. Au-delà des enjeux réglementaires et sanitaires, les efforts déployés pour obtenir une amélioration continue de la situation profitent à l'attractivité de la région et à son dynamisme économique.

2017 : un essai à transformer !

La qualité de l'air s'améliore globalement et régulièrement. L'année 2017 vient conforter la tendance à l'amélioration pérenne de la qualité de l'air sur la région ; les résultats ayant été particulièrement satisfaisants au regard des valeurs réglementaires.

L'année 2017 marque également un tournant historique à pérenniser.

Il s'agit de la première année au cours de laquelle aucune valeur réglementaire n'est mesurée pour les particules dans la région.

En effet, les particules inhalables (PM10) dépassaient

historiquement chaque année les 35 jours autorisés à plus de 50 µg/m³ : pour la première fois en 2017, le standard a été respecté.

Journées touchées par la pollution aux particules PM10
(Max du nombre jours par an > 50 µg/m³)



Même si les conditions météorologiques ont été particulièrement clémentes vis-à-vis des épisodes de pollution l'année dernière, il n'en demeure pas moins que les efforts pour l'amélioration de la qualité de l'air portés par l'État, les collectivités, les acteurs économiques et les citoyens commencent à porter leurs fruits.

Malgré la baisse globale des concentrations en polluants en 2017, deux polluants continuent toutefois à dépasser les valeurs fixées par la réglementation : le **dioxyde d'azote** (essentiellement sur des zones à proximité du trafic) et l'ozone (essentiellement dans le sud de la région et sur les zones d'altitude).

Par ailleurs, subsistent encore des valeurs très proches de la cible visée par le standard européen pour le **benzo(a)pyrène** dans le verrou Sallanches-Passy en Haute-Savoie qui reste sous étroite surveillance malgré une amélioration certaine dans les dernières années.



**38 JOURNEES AVEC
ACTIVATION DU
DISPOSITIF
PREFECTORAL POUR
PREVENIR LES EPISODES
POLLUES EN 2017**

CONTACT

Isabelle Clostre

Tel. : 04 72 81 66 52

communication@atmo-aura.fr

Préserver notre air : une opportunité pour le dynamisme des territoires.

Auvergne-Rhône-Alpes est l'une des régions les plus peuplées d'Europe, la première région industrielle française et la deuxième sur le plan touristique.

L'amélioration des paramètres environnementaux, et notamment l'amélioration de la qualité de l'air, permet à la région d'accroître son attractivité et contribue à son dynamisme.

Les efforts de diminution des émissions polluantes sont également à la base du savoir-faire des entreprises de la région pour produire plus propre, connaître et améliorer la qualité de l'air.

Au-delà de la restauration de son image par l'effacement rapide des contentieux réglementaire et la diminution des journées d'épisodes pollués, **l'objectif des efforts qui restent à fournir est d'améliorer la qualité de l'air de manière pérenne pour un développement économique et touristique compatible avec le bien-être de ses habitants.**

L'amélioration de la qualité de l'air est au carrefour de divers enjeux :

Un enjeu réglementaire

> pour respecter durablement les objectifs fixés par la réglementation et anticiper les nouvelles exigences de l'échelle locale à l'échelle européenne.

Un enjeu sanitaire et sociétal

> pour un environnement favorable à la santé et un cadre de vie de qualité.

Un enjeu de transition énergétique

> pour la prise en compte de la qualité de l'air dans une société plus sobre en énergie.

Un enjeu économique

> pour l'attractivité du territoire et la préservation du patrimoine naturel.

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes a cartographié ces enjeux pour la région et pour chaque département. L'observatoire s'attelle à accompagner tous les acteurs sur les territoires pour relever un défi de taille : offrir à tous les habitants un environnement favorable à la santé et un cadre de vie de qualité.

CONTACT

Isabelle Clostre

Tel. : 04 72 81 66 52

communication@atmo-aura.fr

Diagnostic qualité de l'air

CARTE DES ENJEUX QUALITE DE L'AIR EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Enjeux sur l'ensemble de la région

Non localisés sur la carte



Zoom sur les territoires

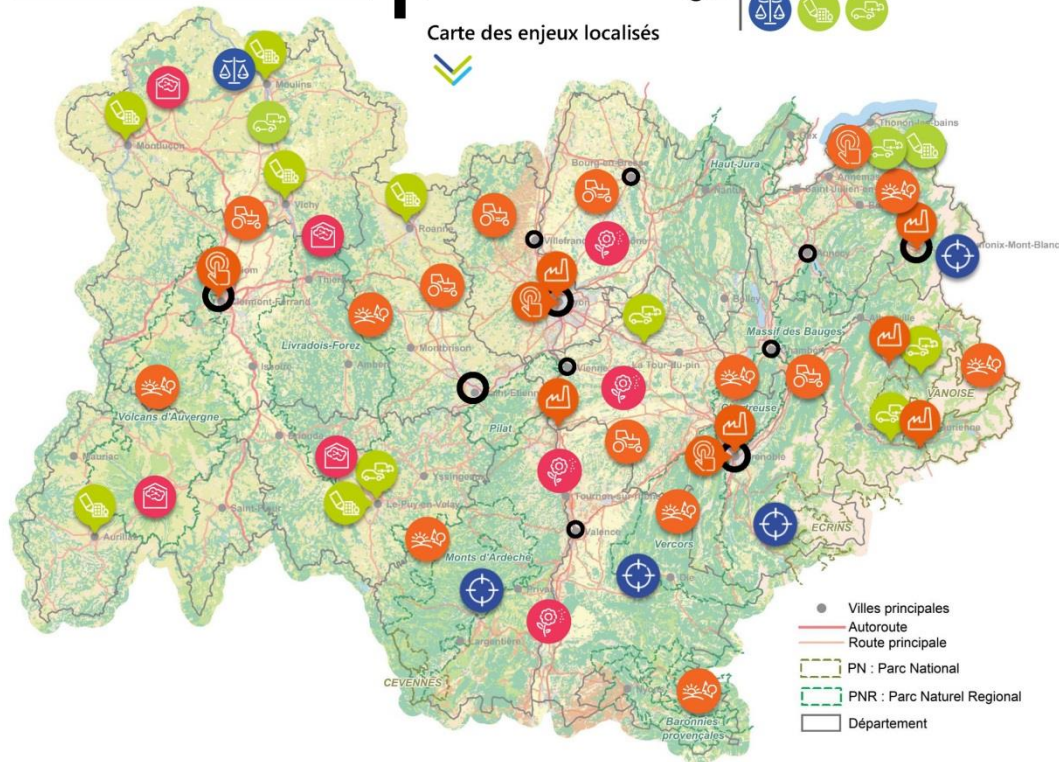
Lyon • Grenoble • Saint-Etienne
Clermont-Ferrand • Vallée de l'Arve



Chambéry • Annecy • Vienne • Villefranche
Bourg-en-Bresse • Valence



Carte des enjeux localisés



ENJEU REGLEMENTAIRE



Respecter les valeurs limites réglementaires pour le dioxyde d'azote et les particules PM10.



Sortir du contentieux européen pour les particules PM10 et le dioxyde d'azote.



Atteindre les valeurs cibles pour l'ozone et le B(a)P.

ENJEU SANITAIRE ET SOCIÉTAL



Réduire les populations exposées à des niveaux de PM2,5 supérieurs aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé.



Lutter contre la prolifération des pollens, en particulier de l'ambrosie.



Etre vigilant sur la qualité de l'air intérieur, notamment radon sur certains territoires.

ENJEU TRANSITION ENERGETIQUE



Concilier mobilité durable et qualité de l'air au sein des bassins de vie.



Généraliser des politiques intégrées air – climat – énergie (PCAET).



Développer un urbanisme intégrant la qualité de l'air.



Favoriser un développement équilibré de la filière bois au regard de la qualité de l'air.



Mettre en œuvre des solutions alternatives au brûlage de déchets verts (pratique interdite).

ENJEU ECONOMIQUE



Promouvoir les bonnes pratiques agricoles (traitement des cultures, épandages agricoles, élevages, ...).



Préserver la qualité de l'air en lien avec les activités de pleine nature et l'attractivité touristique.



Développer des activités industrielles respectueuses de leur environnement.



Impliquer les territoires dans les démarches d'innovation.